

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 33 - Mars 1962

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE**

N° 33 - MARS 1962

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'ÉGYPTOLOGIE

22 MARS 1962

La séance fut ouverte à dix-sept heures quinze, sous la présidence de M. J. Sainte Fare Garnot, Président.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée fut adopté à l'unanimité.

Membres excusés

M^{me} A. de Bayser; M. le (Leiden); M. le Professeur D^r J. von Beckerath (Munich); le R.P. du Bourguet; D^r Müller (Munich); M. M. de M. Bressand; M. Grelet; Wit (Bruxelles); MM. A. et M. le Professeur J. Janssen J. C. Zivie.

Nécrologie

Le Président a le grand regret d'annoncer à notre Assemblée la mort du Professeur Herman Junker. Bien qu'il ne fût pas membre de notre Société, la disparition du grand égyptologue que fut Junker (1877-1962), ne manquera pas de nous affecter tous.

Présentation de nouveaux membres

Membres ordinaires : mond; M. C. Traunecker; M. J.-P. Corteggiani; M^{lle} D. M^{lle} C. Wissa-Wassef, Bibliothèque Municipale de Limoges; M. J.-E. Goby; M. C. Racolliet; M. P. Ra-

Nouvelles de la Société et de l'Égyptologie

Au début de la séance, notre Président annonça la publication du Bulletin de notre Société, n° 32, Décembre 1961, qui devait être distribué en fin de séance aux Membres présents.

Un nouveau numéro de la Revue d'Égyptologie est actuellement en cours d'impression et sortira des presses très prochainement, sans doute à la fin du printemps ou au début de l'été. A ce propos, le Président rappelle que les Membres de la Société bénéficient d'une remise sur le prix des volumes de la Revue; ils peuvent adresser leur commande soit à notre Trésorier, soit directement à la Librairie des Méridiens, 119 Bd St-Germain, Paris VI^e, qui possède la liste des Membres et leur accordera la remise prévue sur présentation de leur carte de Membre.

Le Président tint ensuite à féliciter notre ancien Vice-Président, M. Jacques Vandier, qui venait de recevoir le Prix Maspero, juste couronnement de son œuvre considérable, œuvre qui vient encore de s'enrichir d'un nouveau fleuron par la publication du *Papyrus Jumilhac*, récemment sorti des presses de l'Imprimerie Nationale et édité par les soins du Centre National de la Recherche Scientifique.

Il signale enfin la récente publication d'une part des *Mélanges Mariette*, publiés à Paris pour le compte de l'IFAO, d'autre part du dernier fascicule des *Mélanges Maspero*, qui achève l'hommage monumental que les égyptologues français et étrangers, à l'instigation du regretté Pierre Jouquet, ont voulu rendre à la mémoire de Gaston Maspero, artisan principal de la création de l'Institut Français du Caire.

Avant de donner la parole aux conférenciers, le Président présenta à notre Vice-Président, G. Posener, tous les vœux de notre Société pour le prompt rétablissement de son frère, victime d'un lâche attentat.

Il évoqua enfin rapidement la Campagne de Nubie, qui a toujours tenu une grande place dans les préoccupations de notre Société. L'Unesco n'a pas encore perdu tout espoir de sauver Abou-Simbel. En attendant que les sommes nécessaires au sauvetage puissent être réunies, l'activité archéologique est grande tant en Égypte, où les temples mineurs sont en cours de démantèlement, qu'au Soudan, où notre pays a poursuivi avec la collaboration de l'Argentine l'explo-

ration du site d'Aksha, et où de nombreuses missions étrangères fouillent les sites qui doivent être prochainement submergés. A Soleb, les fouilles de la mission Schiff-Giorgini se poursuivent avec succès avec la collaboration de notre collègue Cl. Robichon. Enfin, M. J.-P. Lauer, malgré les conditions politiques difficiles, a pu continuer le travail si important qu'il accomplit à Saqqarah.

Communications

Deux communications étaient au programme :

M. Pierre Montet. — La date du grand sphinx du Louvre (A.23).

M. Jean-Philippe Lauer. — Travaux récents à Saqqarah.

La séance fut levée à 19 heures.

LA DATE DU SPHINX A 23 DU LOUVRE (I)

par PIERRE MONTET

MEMBRE DE L'INSTITUT

Le sphinx A 23 du Louvre que tant de visiteurs admirent dans sa chambre voutée, entouré d'une lumière mystérieuse, a été successivement, lorsqu'il se trouvait dans le grand temple de Tanis, avec un autre sphinx actuellement au Musée du Caire, usurpé par un roi Hyksos, par Merentpah et en dernier lieu par Chéchanq I^{er}. Il est vraisemblable que le fondateur de la dynastie bubastite a construit dans la cour du grand temple un édifice de calcaire et qu'il a décoré la façade par cette paire de sphinx qu'il avait trouvée sur place.

A 23 a été souvent reproduit (2). La plupart des archéologues le font remonter au Moyen Empire, certains précisent : Amenemhat II, un petit nombre à la VI^e dynastie. Cependant, le problème de la date pouvait être résolu grâce à deux courtes inscriptions gravées sur le plat du socle entre le *chen* sur lequel sont implantées les griffes du membre postérieur et l'articulation du membre antérieur. Le graveur disposait de deux emplacements longs de 1 m 19 et larges d'au moins 0 m 20. Les deux inscriptions ont été martelées et celle du côté gauche est complètement perdue. De l'inscription du côté droit, fort endommagée, il reste des traces dont Fl. Petrie a donné un relevé sommaire (3).

Examinant tout à fait par hasard le sphinx A 23 un dimanche de l'automne dernier, j'ai été frappé du soin avec lequel le graveur avait exécuté les *chen*, mais aussi l'inscription martelée et il m'a semblé que l'on pouvait la rétablir. Grâce à l'amabilité de M. Vandier et de Mlle Tisserant j'ai pu l'examiner à loisir, sous des éclairages variés et en relever les moindres traces.

Le groupe initial : Jonc et Guêpe ne présente aucune difficulté. Il avait été reconnu par Fl. Petrie. Les deux *t* et le corps de la guêpe ont été épargnés. On en dira autant du groupe suivant : le Vautour et le Cobra sur leur corbeille, dont la silhouette est encore bien apparente.

Même si nous devons borner là nos constatations, un grand pas serait fait, car c'est seulement sous l'Ancien Empire que les quatre emblèmes royaux sont groupés. C'est la règle sous la IV^e dynastie. Des dérogations se produisent déjà sous la V^e. Elles seront de plus en plus nombreuses sous la VI^e et Pépi II sépare presque toujours le Jonc et la Guêpe des deux maîtresses.

Au-dessous un *neb* bien conservé fait penser à certains noms tels que *neb-maat*, maître de vérité, qui appartient à Snefrou et *neb-khaou*, maître des diadèmes, adopté par Sahourê. Nous avons dû renoncer à ces rapprochements et voir là un titre supplémentaire *neb-taoui*, maître des deux terres, que les rois de l'Ancien Empire introduisent souvent dans leur protocole.

Plus bas, on distingue très bien un oiseau légèrement en retrait. A première vue, ce pouvait être la chouette *m* ou le faucon. L'ayant examiné avec tout le soin possible, je puis certifier que nous avons affaire à un *m* dont la tête carrée et même les détails intérieurs sont encore visibles. Ce point est important, car la titulature des rois de l'Ancien Empire nous offre cinq noms composés d'un adjectif exprimé par un signe unique et de la préposition *m*, Grand en tant que, ou par les quatre emblèmes précités. Ces rois sont : Dedefrê et Chephren de la IV^e dynastie, Neferirkarê, Neferefrê et Ounas de la V^e. La VI^e est déjà éliminée. Nous pouvons également mettre de côté Neferfrê, roi de mince envergure et dont l'œuvre monumentale est nulle, ainsi que Dedefrê et Neferirkarê parce qu'il n'y a pas la place sur le socle de A 23, devant le *m*, pour les signes relativement larges qu'appelleraient ces deux rois, le soleil levant pour Neferirkarê et le scarabée pour Dedefrê. Il nous faut un signe haut et mince. Chephren et Ounas sont dans ce cas ; le premier avec le signe *ouser*, le second avec la tige de papyrus *ouadj*.

Revenons à A 23. Au-dessous du *m* un quadrat et demi complètement martelé était certainement occupé par le nom d'Horus d'or, puis venait le cartouche dont nous distinguons encore le côté droit, le chaton et un fragment de la courbe en haut et à gauche. Ce cartouche est très petit et ne peut convenir qu'à un nom très court.

Ounas fait, semble-t-il, un candidat très convenable. Sans doute, il n'est pas attesté à Tanis, mais il a laissé à Byblos de nombreuses traces, et nous savons par ailleurs

que les bateaux égyptiens faisaient escale à Tanis avant de descendre la branche tanitique du Nil et de poursuivre leur voyage le long de la côte. Cependant le nom d'Ounas sans être démesurément long entrerait difficilement dans le cartouche que nous avons délimité.

Les titres de Chephren sont bien supérieurs. Il est attesté à Tanis par un montant de porte en granit. Son nom est très court, trois petits signes. Il est l'auteur du grand sphinx de Giza et il avait décoré la façade de son temple d'accueil par deux paires de sphinx plus grands que celui du Louvre, dont les traces ont été constatées (5). Toutes ces raisons concordent en faveur de Chephren.

Je restaure donc ainsi l'inscription qui a fait l'objet de notre recherche :

Le Jonc-Guêpe-Vautour-Cobra,
Le Maître des deux terres,
Ousir-em (c'est-à-dire le fort en tant que Jonc, etc.),
L'Horus d'or Sekhem,
Khafrê (Chephren).

Ainsi le sphinx A 23 qui est le plus beau de tous les sphinx conservés dans les Musées est aussi le plus ancien. Il remonte à l'époque des grandes pyramides où l'art égyptien, en créant le sphinx, faisait une de ses plus nobles conquêtes.

NOTES

(1) Une communication sur ce sujet a eu lieu à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres le 9 novembre 1961, dont le texte paraîtra dans les *Mts Piot*. Résumé dans *Kêmi*, XVI.

(2) Par exemple Album *Tel* du Louvre.

(3) Petrie, *Tanis*, I, pl. II, 14 F.

(4) Schott, *Zur Krönungstitulatur des Pyramidenzeit*, Göttingen, 1956, p. 57.

(5) J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, II, p. 51.

TRAVAUX RÉCENTS A SAQQARAH ET DANS LA RÉGION MEMPHITE

par Jean-Philippe LAUER

Du début de novembre dernier, à fin de février, j'ai pu, malgré les déplorables incidents diplomatiques survenus au début de cet hiver au Caire, poursuivre les travaux de restitution dans l'enceinte de la Pyramide à degrés, que j'avais repris depuis mai 1960 pour le compte du Service des Antiquités de l'Égypte, grâce à la haute compréhension et au bienveillant appui du Dr Sarroit Okacha, Ministre de la Culture et de l'Orientation nationale. Ces travaux ont porté principalement sur deux points :

Il s'agissait, en premier lieu, de compléter la réédification du dos de l'entrée de l'enceinte, dont j'avais achevé en 1956 la façade à redans vers l'extérieur en y remplaçant, entre autres, les blocs formant généralement parpaings de son parapet (1), ainsi que quelques dalles du chemin de ronde.

La reconstruction a été reprise cet hiver au-dessus des linteaux posés au printemps de 1960, après avoir été interrompue l'année dernière, faute d'avoir pu disposer des ouvriers qualifiés nécessaires. Nous avons, en particulier, remplacé deux gros simulacres de gonds originaux en haut des deux vantaux en pierre de la porte symbolique de l'entrée, dont nous avons complété les assises supérieures avec l'indication, sculptée dans la pierre, des extrémités des barres d'assemblage des panneaux de bois.

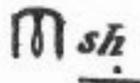
Jusqu'à ce niveau la reconstitution a été faite en pierre de taille, sauf les linteaux qui sont en béton armé revêtu de pierre agglomérée. Au-dessus, au contraire, nous comp-

(1) Cf. *Bull. Soc. Fr. Egypt.*, n° 22 (nov. 1956), p. 56 et fig. 1.

tons recouvrir les moellons, que nous avons employés dans le mur en talus qui supporte le chemin de ronde, par un enduit de pierre agglomérée. Ce dernier ne pourra être exécuté qu'au cours de la saison prochaine, en même temps que l'achèvement de la plate-forme au-dessus du couloir d'entrée.

Mais le travail le plus important, auquel je me suis attaché, est celui de la reconstitution de l'une des petites chapelles à colonnettes cannelées et à toiture arquée, qui bordaient vers l'ouest la cour appelée, dans le complexe funéraire de la Pyramide à degrés, « cour du Heb-Sed », vaste figuration probable du cadre de la fête *Sed* à l'usage du *ka* royal dans l'au-delà.

De ces chapelles, il ne subsistait que les murs de soubassement plus ou moins ruinés avec les murs bas annexes, qui en constituaient les accès en chicane avec indications de portes ouvertes et de barrières de séparation en bois, simulées en pierre. L'un de ces murs de soubassement montrait encore les empreintes des trois colonnettes cannelées ornant la façade du pavillon qu'il portait, ainsi que la trace de l'un des pilastres d'ante. Telle a été la clef commandant les restitutions que j'avais pu établir sur le papier, il y a plus de trente ans (1), de ce type de chapelle à toiture arquée et à fines colonnes cannelées, dont le schéma est conservé d'autre part dans l'écriture hiéroglyphique par

le signe  Ce signe, qui veut dire « pavillon de fête »,

se retrouve dans l'orthographe hiéroglyphique de la fête *Sed*. Il représente certainement un pavillon construit à l'origine en roseaux, ce qui explique la forme de sa toiture arquée : on incurvait les roseaux, qui travaillent à la flexion, pour leur permettre de supporter la couverture végétale constituant la toiture. Plus tard, probablement dès l'époque Préménite, on transposa dans le bois, en conservant soigneusement sa silhouette caractéristique, ce type de pavillon, qui put prendre alors des dimensions beaucoup plus

(1) Cf. LAUER, *Pyr. à deg.*, I, p. 130-142 et II, pl. LV-LXVII.

vastes. Le nombre de ses supports devenus des poteaux de bois cannelés fut augmenté et porté, suivant les cas, de 1 à 3 ou 4 par travée. Finalement, c'est la figuration du type réalisé en bois que nous trouvons ici transposée dans la pierre parmi les monuments du complexe funéraire du roi Zoser sous la III^e dynastie; et grâce à cette curieuse pétrification, imaginée par le génial architecte Imhotep, et comparable à celle que l'on discerne à l'origine du temple Dorique, nous pouvons avoir encore idée de ce type d'architecture primitive. Les éléments caractéristiques, conservés au sol dans le sable qui les recouvre pendant des millénaires, rendent encore possible la reconstitution de l'un de ces pavillons. C'est ce que nous avons décidé d'entreprendre avec l'approbation de la direction du Service des Antiquités.

Au-dessus donc du soubassement préalablement complété jusqu'à sa hauteur d'origine de 2 m 10 environ, nous avons procédé à la reconstitution de la façade proprement dite, commandée essentiellement par l'*anastylose* de ses trois colonnes cannelées.

La hauteur de 3 m 10 au-dessus du soubassement a été atteinte sur la colonne nord, à sa quatorzième assise, après y avoir remplacé six tambours anciens, dont une série de cinq qui se suivent. La colonne centrale s'élève, d'autre part, à sa douzième assise avec cinq tambours anciens; un sixième lui appartenant n'a malheureusement pas pu lui être incorporé, étant donné son trop mauvais état de conservation. Quant à la colonne méridionale, elle atteint une assise de plus, soit la treizième, avec également cinq tambours anciens.

Ainsi à chacune de ces trois colonnes, les tronçons de remplacement occupent plus de la moitié de la hauteur du fût remonté; c'est ce qui a compliqué et retardé la marche de la reconstitution.

Ces colonnes atteignent présentement en moyenne approximativement les trois cinquièmes de leur hauteur d'origine, et ce ne sera qu'au cours de la prochaine campagne qu'il nous sera possible de replacer les curieux chapiteaux à feuilles cannelées de type unique (1), que l'on

(1) Cf. LAUER, *Pyr. à deg.*, II, pl. LX-LXI.

ne retrouve nulle part ailleurs en Egypte, et les éléments du bandeau-corniche arqué, figurant dans la pierre le chevron cintré qui couronne le type de pavillon préhistorique

schématisé par le signe hiéroglyphique 

En même temps que nous procédions à cette *anastylose*, nous devons remonter également les pilastres d'ante, ainsi que le mur de façade où les colonnes sont engagées. Pour cette réédification, nous avons utilisé autant que possible des blocs anciens, à la patine plusieurs fois millénaire; ces blocs se raréfiant en effet au fur et à mesure de nos reconstructions, nous devons les combiner maintenant avec quelques pierres neuves.

Quant à la façade postérieure de la chapelle, exposée face au temple T (de nos plans), son remontage s'est poursuivi parallèlement à celui de la façade principale. Réserveant à cette dernière tous les blocs anciens remployables, nous sommes contraints d'y utiliser des pierres neuves que nous teintons avec un peu d'eau argileuse. Le mur de cette façade s'élève maintenant à la vingt-cinquième assise, à 5 m 30 de hauteur.

En ce qui concerne les petits murs constituant la chicane d'accès à la chapelle, nous avons complété l'assise terminale du mur sud, qui comporte le simulacre de porte d'entrée ouverte, par de la pierre agglomérée, afin d'assurer une protection plus efficace. Au bas du vantail nous avons rétabli, également en cette matière, la crapaudine du simulacre de gond.

Sur le mur nord-sud, qui forme écran entre l'entrée et le sanctuaire de la chapelle, trois blocs de couronnement anciens, avec petite moulure en tore, ont été remplacés. Quant au mur nord, dont le parement orné d'un simulacre de barrière de bois, sculpté en haut-relief dans la pierre, a été détruit aux assises inférieures, nous avons dû y rétablir ces dernières en faisant sculpter dans des pierres neuves une barrière semblable.

Enfin, j'ai entrepris dans cette chapelle et les voisines de couvrir les assises supérieures, aux points des murs où elles s'abîment, par une assise de protection exécutée en blocs de pierre agglomérée.

Tel est donc, à l'heure actuelle, l'état d'avancement de ces reconstitutions dans l'ensemble du « Heb-Sed », où nous envisageons la possibilité de recomposer en outre un pavillon du type à tores d'angles et à toiture plate, ainsi que l'une des chapelles à toiture arquée bordant vers l'est la cour principale. Les trois types de sanctuaires prédynastiques évoqués parmi ces constructions de *heb-sed* seraient ainsi restitués « in situ ».

Travaux sur la chaussée d'Ounas

Ces travaux entrepris en 1957, après mon départ d'Egypte, ayant fait l'objet de sérieuses critiques, le Dr Anwar Shoukry, Sous-secrétaire d'Etat et Directeur général du Service des Antiquités, m'avait demandé de lui présenter un rapport avec les solutions que je préconisais, en particulier, pour la conservation des divers blocs ornés de bas-reliefs, qui ont appartenu aux parois murales de cette chaussée.

En étudiant donc le problème, il m'est apparu de façon évidente que la toiture composée de grandes dalles en auvent, qui ont été remplacées sur un tronçon préalablement complété de cette chaussée, se trouve à un niveau inférieur de près de 80 centimètres à ce qu'il aurait dû être, et falsifie ainsi gravement la proportion de l'édifice (voir fig. 1 et 2). Il n'a, en effet, pas été tenu compte, dans la reconstitution effectuée, de ce que le niveau où l'on a remplacé les dalles de toiture correspond présentement à celui de la base du linteau de l'entrée du temple haut d'Ounas, contre lequel la chaussée couverte venait buter; or, une pareille correspondance est d'autant moins concevable que ce linteau devait comporter une inscription avec le protocole du roi Ounas, dont la fin se lit encore sur chacun des deux jambages en granit de la porte (voir fig. 2).

En outre, il ne serait guère admissible que, dans un monument royal de cette importance, les registres de bas-reliefs couvrant les parois murales n'aient pas été surmontés d'une frise terminale, dont il n'est pas traces sur les blocs de la quatrième et dernière assise remplacée. Or, précisément, peu avant l'extrémité ouest de la chaussée, à

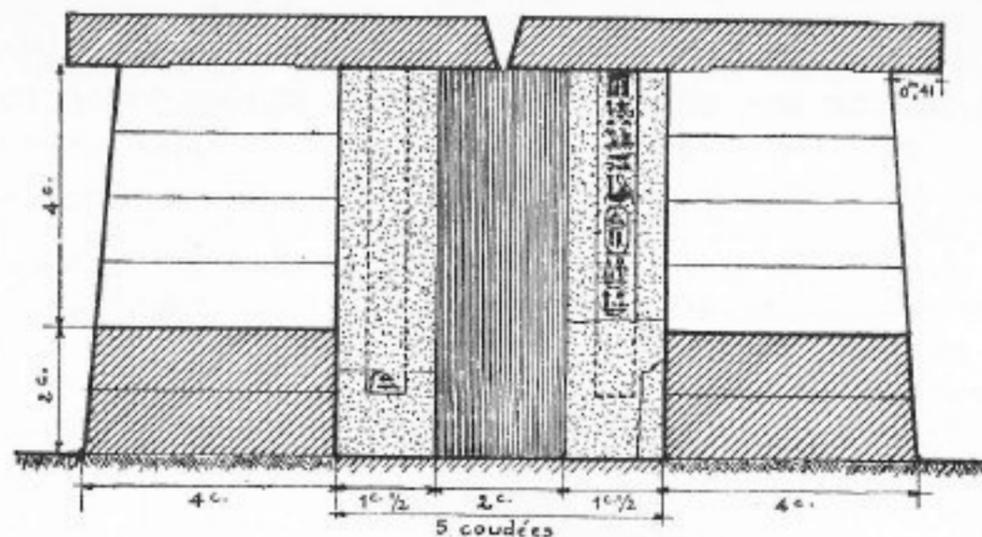


Fig. 1 — Reconstitution erronée effectuée sur la chaussée d'Ounas.

quelques mètres de l'entrée du temple haut, un gros bloc orné d'une frise de *khakerou* a manifestement appartenu à l'assise omise, qui aurait été d'une demi-coudée plus haute que les autres pour correspondre à l'épaisseur du linteau de cette entrée. La position de ce bloc est donnée en A (fig. 2) sur la coupe de la reconstitution telle que j'ai proposé de la rectifier.

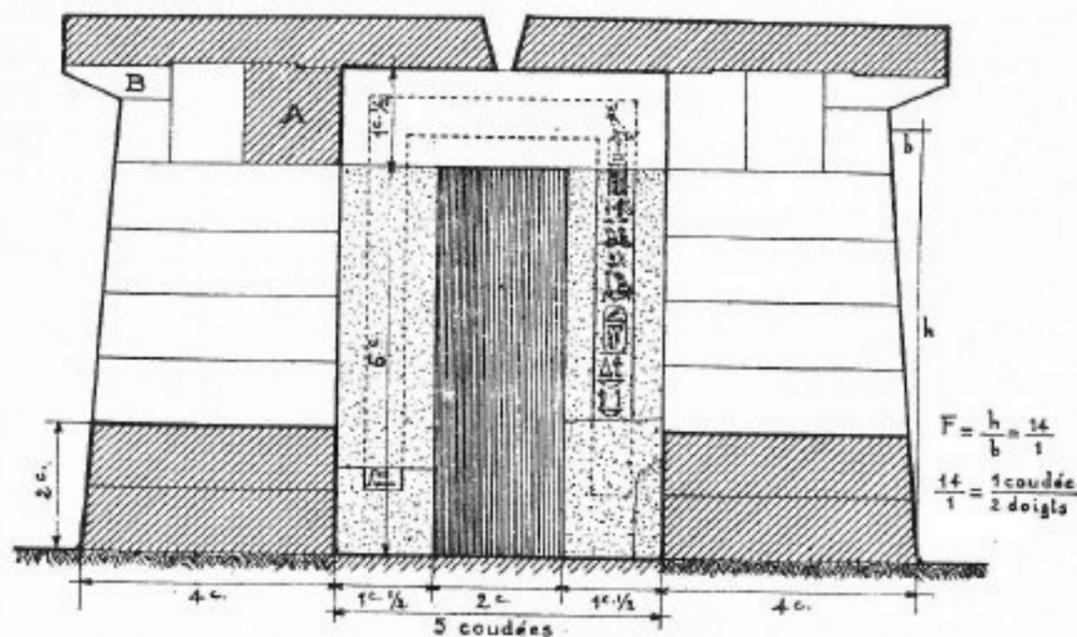


Fig. 2 — Même reconstitution telle qu'il convient de la rectifier.

L'hémicycle des statues grecques du « Dromos » du Sérapéum

L'exécution du toit en auvent sur le mur en hémicycle, qui était prévue depuis plusieurs années pour abriter des intempéries ces intéressantes statues de poètes et philosophes grecs en calcaire (1) malheureusement en si fâcheux état, a pu enfin être mise en chantier. Au moment de mon départ, toute la charpente de bois était posée et prête à recevoir les coffrages du béton, dont les planches étaient à pied d'œuvre. L'on n'attendait plus que l'approvisionnement du gravillon nécessaire à la confection du béton pour procéder au coulage par secteurs de la dalle en auvent et de ses poutres, dont le ferrailage était préparé d'autre part. J'espère que ce travail purement technique, qui ne nécessite pas ma présence, aura pu être mené à bien depuis lors.

Nouvelles découvertes dans la région memphite

1° *En Abousir*. — Le Dr Zbyněk Žába, qui, pour le compte du nouvel Institut d'archéologie Tchécoslovaque qu'il dirige, a entrepris de dégager le mastaba de Ptah-Shepsès autrefois découvert par de Morgan et en partie réensablé, a constaté que ce mastaba fort important était encore plus étendu qu'on ne le supposait. La grande cour à piliers a été redégagée et de nouvelles chambres ont été mises au jour, parmi lesquelles une seconde salle à colonnes lotiformes (ordre rare), plus grandes et mieux conservées que dans la première restée accessible. Ces colonnes, dont les chapiteaux sont intacts et qui sont actuellement couchées dans le sable, pourront vraisemblablement être redressées au cours de la prochaine campagne de travaux. Les murs ornés de bas-reliefs ne sont malheureusement conservés qu'assez bas, mais de nombreux éléments nou-

(1) Cf. LAUER-Ch. PICARD, *Les statues ptolémaïques du Sarapicion de Memphis*, pl. 1-16 et 27-28.

veaux assez fragmentés recueillis dans le sable font l'objet de photographies, de copies et d'études minutieuses de la part du Dr Zaba et de ses collaborateurs.

2° *A Memphis même.* — A une vingtaine de mètres du magnifique colosse couché de Ramsès II en calcaire dur, où l'inspecteur en chef du Service des Antiquités, Abd el-Tawab el-Hitta, effectuait des sondages en vue de la construction sur ce site d'un rest-house pour le Service du Tourisme, un nouveau colosse en granit figurant le même Ramsès debout est apparu. Ce colosse, dont la majeure partie avec la tête couronnée est bien conservée, a eu malheureusement les jambes et les pieds brisés. Au cours de la recherche de ces fragments maintenant presque au complet, un second colosse en granit, à peu près semblable mais un peu plus morcelé, a été mis au jour à son tour.

Les deux nouveaux colosses, qui portent les cartouches de Ramsès II et sont coiffés de leurs couronnes bien conservées, présentent encore des touches de peinture assez vives accusant les yeux, les lèvres, les ongles, ainsi que les parures, colliers et bracelets. Le nez est malencontreusement fracassé et perdu sur l'un et l'autre.

Ces sondages ont, en outre, permis de dégager l'entrée d'un petit temple presque arasée à sa base et précédée néanmoins, de part et d'autre, des moitiés inférieures assez abîmées de deux colosses assis, également en granit, mais de dimensions plus réduites; ils portent aussi le nom de Ramsès. Les recherches se poursuivaient au moment de mon départ, et il est à souhaiter qu'elles aient pu apporter encore d'autres trouvailles complémentaires.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELIN BERTHELOT
PARIS-5*

COMPOSITION DU BUREAU

Président.	M. Jean SAINTE FARE GARNOT, Professeur à la Sorbonne.
Vice-Présidents.	M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France. M. Jean LECLANT, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
Secrétaire.	M. Jean VERCOUTTER, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.
Trésorier.	M. Paul VALEUR.
	Administrative et Scientifique :
Correspondance. et Bulletin	M. J. VERCOUTTER, 104, Rue de Cambonne Paris-15 ^e . Financière : M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16 ^e .
Compte de chèques postaux	Paris N° 2093-33.
Compte en Banque	Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2 ^e Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur	M. J. SAINTE FARE GARNOT,
Commission de publication	MM. A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études.
Secrétariat	J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15 ^e .

Adresser les manuscrits destinés à la Revue à la Société Française d'Égyptologie :

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE, 11, Place Marcelin-Berthelot, PARIS - 5*